



## HOTEL LA POMME DE PIN - CONDITIONS DE VENTE

Les présentes conditions de vente sont applicables à tous les clients de l'hôtel, pour la location des chambres et l'ensemble des prestations réalisées par l'établissement. Elles sont valables pour l'ensemble des réservations.

### PRIX

Les prix indiqués sur le site Internet de l'établissement, ainsi que dans les différentes brochures et publicités, sont établis, sauf précision contraire, sur la base d'un séjour d'une nuit, en petit déjeuner inclus ou demi-pension, pour deux (2) personnes en chambre double.

L'hôtel se réserve de ce fait la possibilité de réviser les tarifs indiqués pour tout autre type de séjour. Le prix du séjour faisant foi est celui communiqué dans la proposition tarifaire établie et envoyée par l'hôtel.

Ils s'entendent TTC, en euros et sont valables pour la saison 2018/2019.

Les tarifs communiqués par l'hôtel ne comprennent pas la taxe de séjour. Celle-ci est à acquitter en supplément, au moment du départ. A titre indicatif, cette taxe de séjour sera de 2.48 € par personne et par nuit pour la saison 2018-2019. Le montant de la taxe de séjour est susceptible de varier en fonction des dispositions légales susceptibles d'être prises. L'hôtel répercutera automatiquement toute variation de la taxe de séjour, sans que cela puisse faire l'objet d'une quelconque réclamation.

### TYPES DE CHAMBRES

Plusieurs types de chambres sont proposés par l'hôtel La Pomme de Pin, en fonction des disponibilités lors de la demande de réservation. Le type de chambre est confirmé uniquement lors de l'envoi de la confirmation de réservation par l'Hôtel, sous réserve de disponibilité. Si un type de chambre proposé n'est plus disponible au moment de la confirmation par le client de sa réservation, l'hôtel se réserve le droit de proposer une alternative, sans que cela n'ouvre droit à un dédommagement.

Les chambres de l'hôtel La Pomme de Pin sont équipées d'un appareil téléphonique, de la télévision par satellite, et d'une salle de bain ou de douche avec WC et sèche-cheveux.

- **Double:** chambre pour deux personnes orientée vers l'Est avec salle de bain équipée d'une baignoire et toilettes séparés.
- **Double supérieure:** chambre pour deux ou trois personnes orientée vers l'Est avec canapé lit, salle de bain équipée d'une baignoire et toilettes séparés.
- **Suite :** Suite pour deux ou trois personnes, salon séparé avec deux canapés lit, orientées à l'Est et située au 1er étage de l'hôtel, salle de bain équipée d'une baignoire, salle de bain équipée d'une douche et toilettes séparés.
- **Familiale:** pour trois ou quatre personnes est pourvue de deux chambres séparées, d'un salon avec canapé et écran plat, et dispose d'une salle de bain équipée d'une baignoire et de toilettes séparées. Elle est située au 4<sup>ème</sup> étage de l'hôtel.
- **Lit supplémentaire :** il est possible, dans certaines chambres uniquement, d'ajouter un lit supplémentaire. La demande doit être faite au moment de la réservation, afin que l'hôtel puisse proposer une chambre pouvant accueillir le lit d'appoint. En cas de demande plus tardive, l'hôtel fera de son mieux pour satisfaire la requête de son client, sans toutefois pouvoir le garantir. Le lit supplémentaire sera facturé cent quinze euros (115€) par nuit en petit déjeuner inclus ou cent quarante euros (140€) par nuit en demi-pension. Pour des raisons de sécurité, il n'est autorisé qu'un seul lit d'appoint OU un seul lit pour bébé par chambre.
- **Lit pour bébé :** il est possible d'installer un lit pour bébé dans certaines chambres. La demande doit être faite au moment de la réservation et sera facturé dix (10€) euros par nuit par lit bébé, afin que l'hôtel puisse proposer une chambre pouvant accueillir un lit d'appoint. En cas de demande plus tardive, l'hôtel fera de son mieux pour satisfaire la requête de son client, sans toutefois pouvoir le garantir. Pour des raisons de sécurité, il n'est autorisé qu'un seul lit d'appoint OU un seul lit pour bébé par chambre.

Nous vous remercions de bien vouloir faire attention à vos objets de valeur (bijoux, téléphone et tablettes) car l'hôtel ne sera pas responsable en cas de perte ou de vol.

Des coffres sont à votre disposition dans chaque chambre.

## **ANIMAUX**

Les animaux sont interdits dans tout l'établissement.

## **INTERDICTION DE FUMER**

Nous rappelons à notre aimable clientèle que, conformément au décret 2006-1386 du 15 novembre 2006, l'hôtel est strictement non-fumeurs. Il est également interdit de fumer et de vapoter dans les chambres et dans les lieux communs. Des détecteurs de fumée ont été mis en place et une somme forfaitaire de cent cinquante euros (150€) sera facturée en cas de non-respect du règlement intérieur.

## **RESERVATION**

Une proposition tarifaire envoyée par l'hôtel ne constitue aucunement un engagement, et s'entend sous réserve de disponibilité.

Toute réservation sera considérée comme ferme et définitive après réception, par l'hôtel, des arrhes versées par le client, à hauteur de 40% du montant total de la réservation. Les arrhes seront perdues en cas d'annulation. Elles ne peuvent pas être reportées sur un séjour ultérieur ou différent.

Une fois les arrhes perçues par l'hôtel, une confirmation de réservation est envoyée au client. Aucun numéro de chambre ne sera confirmé à ce stade, les chambres étant attribuées discrétionnairement par l'hôtel.

## **PAIEMENT**

Le solde du séjour, ainsi que toute autre prestation fournie par l'hôtel (extras), excepté pour les semaines du 29 décembre 2018 au 5 Janvier 2019 et du 09 au 16 Février 2019, sont à régler au plus tard le jour du départ. Lors de l'arrivée, une pré-autorisation sur carte de crédit sera exigée pour le solde du séjour à titre de garantie. En cas de défaut de paiement lors du départ, l'hôtel se réserve le droit de prélever, sur la carte de crédit donnée en garantie, les sommes exigibles au titre de règlement des prestations, conformément à la loi. Un justificatif sera alors envoyé à l'adresse indiquée par le client lors de son arrivée.

Pour les réservations du 29 décembre 2018 au 5 janvier 2019 et du 09 au 16 Février 2019, il est demandé de régler le solde du séjour 6 semaines avant le début du séjour. Un email de rappel sera envoyé 7 semaines avant la date d'échéance. A défaut de paiement du solde, la réservation sera annulée sans que les sommes initialement versées ne puissent être récupérées.

Pour toute réservation de dernière minute, le paiement total du séjour sera demandé avant l'arrivée du client par carte de crédit. Sans règlement total du séjour, la réservation ne sera pas confirmée et sera annulée.

Les règlements doivent être effectués par virement bancaire ou par carte bancaire (Visa, American Express, Eurocard ou Mastercard valides au moins 8 jours après la date de fin du séjour) à partir de trente (30) euros. Les règlements en espèces sont autorisés, dans la limite de mille (1 000) euros. Les règlements par chèques bancaires sont acceptés sur présentation d'une pièce d'identité. Les tickets restaurant et les chèques vacances ne sont pas acceptés.

En cas de règlement par virement bancaire, l'hôtel considère la somme nette effectivement versée sur son compte (justificatif fourni sur simple demande), et ne prend pas en charge les éventuels frais bancaires ou de change liés à la transaction. La réservation est considérée comme ferme après confirmation du virement, par l'établissement bancaire de l'hôtel.

## **SEMAINES PROMOTIONNELLES « TOUT COMPRIS »**

L'offre « *tout compris* » est applicable sur la base d'un séjour de sept nuits, du samedi au samedi, en petit déjeuner inclus ou demi-pension, et dans une chambre en occupation double. Les forfaits de ski et le matériel de ski sont inclus du dimanche au vendredi (6 jours). Aucune réduction ne sera consentie aux personnes souhaitant occuper seules une chambre double. Les départs anticipés, les forfaits de ski non utilisés, ou la non utilisation du matériel de ski ne feront en aucun cas l'objet d'une contrepartie financière ou matérielle, ni d'une quelconque réduction. L'assurance n'est pas comprise dans l'offre « tout compris », pour les forfaits de ski.

## **ARRIVEE TARDIVE**

Le dîner est servi au restaurant de l'hôtel de 19h00 à 21h30. En cas d'arrivée après 21h30, nous pouvons vous proposer une collation ou d'échanger ce dîner non pris par un déjeuner dans notre restaurant lors de votre séjour, sous réserve d'en faire la demande 24 heures à l'avance

## **RESERVATIONS HAUTE SAISON**

Pour les réservations du 29 décembre 2018 au 5 janvier 2019 et du 09 au 16 Février 2019, il est demandé de régler le solde du séjour 6 semaines avant le début du séjour. En cas d'annulation à tout moment durant ces deux semaines de haute saison, aucun remboursement ne sera effectué.

## **CONDITIONS D'ANNULATION**

Les sommes versées à la réservation sont des arrhes. Chacune des parties peut ainsi revenir sur son engagement. S'il décide d'annuler son séjour, le client perd ses arrhes. Si l'hôtel décide d'annuler la réservation, il devra restituer au client le double du montant des arrhes initialement versées, conformément à la loi du 18 Janvier 1992, article L.114-1 du Code de la Consommation.

Toute annulation doit être impérativement adressée par courrier ou par e-mail, et stipuler le numéro de réservation. Cette annulation, pour être valide, doit être confirmée par l'hôtel sous forme écrite, par courrier recommandé ou par e-mail. Faute de réception de cette confirmation, il est conseillé au client de vérifier auprès de l'hôtel la bonne réception de l'annulation, et de s'en faire envoyer la confirmation écrite, date de l'e-mail envoyé par l'hôtel faisant foi.

L'annulation du séjour par le client entraîne la facturation des frais suivants :

- Après le versement des 40% d'arrhes : perte des arrhes de 100%.
- De 30 jours à 15 jours avant la date d'arrivée : pertes des arrhes de 100% et facturation de 30% du total du séjour en dommage et intérêts.
- De 14 jours à 7 jours avant la date d'arrivée : pertes des arrhes de 100% et facturation de 50% du total du séjour en dommage et intérêts.
- Moins de 7 jours calendaires avant la date d'arrivée, « no-show »: perte des arrhes de 100% et facturation de 100% du montant total du séjour

**Tout séjour commencé sera dû sur la base du séjour confirmé.**

## DEPART ANTICIPE

**La totalité des arrhes reste acquise à l'établissement hôtelier en cas d'interruption du séjour du fait du client. De même, le montant du séjour réservé est dû dans sa totalité (prix de la chambre multiplié par le nombre de nuits). Les départs anticipés et les prestations non consommées du fait du client, pour quelque cause que ce soit, ne donnent droit à aucun remboursement ou réduction. Le solde du séjour, extras compris, sera facturé dans sa totalité.**

Le client interrompant son séjour de façon anticipée peut demander à son assurance, s'il y a lieu, le remboursement des nuits facturées et non consommées, sous réserve de la présentation d'un certificat pour hospitalisation, décès familial ou autre cause validée par la compagnie d'assurance. **En aucun cas l'établissement hôtelier ne procédera à un quelconque remboursement.**

La demi-pension commence avec le dîner le soir de l'arrivée, et se termine après le petit-déjeuner le jour du départ. La pension complète débute le soir de l'arrivée et se termine après le repas du midi du jour de départ. La non-consommation d'un ou plusieurs repas ne donnera lieu à aucun remboursement.

## PRESTATIONS ANNEXE

L'hôtel peut proposer, à certaines périodes et sous certaines conditions, les prestations de service annexes suivantes :

- Réservation de forfait de ski au magasin de ski de l'hôtel : six euros (6€) de frais par forfait seront appliqués en sus du prix du forfait.
- Le Stationnement sur une ou des places de parking dans le garage de l'hôtel. Cette prestation est facturée à hauteur de vingt (20€) euros par véhicule et par jour ou cent vingt (120€) euros la semaine (7 nuits). Ce service exige l'identification du véhicule auprès de la réception, via la communication de la plaque minéralogique.
- Réservation de cours de ski auprès de l'ESF : cette prestation est effectuée gracieusement par l'hôtel, sous réserve de la communication des informations nécessaires. L'hôtel ayant, pour ces transactions, un simple rôle d'intermédiaire, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de litige entre le client et le prestataire. Tout différent devra être réglé directement entre le client et l'organisme délivrant la prestation concernée.

## HEBERGEMENT ET DEPART TARDIF

Les chambres sont mises à disposition des clients à partir de 16h00 le jour de l'arrivée. Elles doivent être libérées au plus tard à 12h00, le jour du départ. Si le client souhaite conserver sa chambre au-delà de 12h00 le jour du départ, il devra en faire la demande auprès de la réception au moins 24 heures à l'avance. Le départ tardif ne pourra être accordé que si la disponibilité de l'hôtel le permet. Tout départ entre 12h00 et 14h00 sera facturé à hauteur de 50 % du prix de la nuit suivante. Tout départ après 14h00 sera facturé à hauteur de 100% du prix de la nuit suivante.

Les clefs des chambres doivent être restituées à la réception de l'hôtel au moment du départ, en bon état. Toute perte ou dégradation d'une clef sera facturée à hauteur de cinquante euros (50€).

Les chambres sont mises à la disposition des clients propres et en bon état. Le client est invité à signaler immédiatement à la réception de l'hôtel tout manquement constaté.

En cas de dégradation du mobilier, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement.

## BAGAGES

L'hôtel met à disposition de ses clients une bagagerie fermée à clé mais non surveillée pour les jours de départ et d'arrivée. Les bagages entreposés restent sous la responsabilité des usagers de la bagagerie. L'hôtel ne pourra, en aucun cas, être tenu pour responsable de vol, perte ou détérioration de bagages entreposés par les clients dans les parties communes de l'établissement. Les animaux, les produits inflammables, les objets dangereux ne seront pas acceptés dans la bagagerie. L'hôtel se réserve le droit de refuser un objet en bagagerie s'il estime protéger ainsi la sécurité de l'établissement. Tout bagage de personne ne séjournant pas à l'hôtel La Pomme de Pin ne sera pas accepté dans la bagagerie.

## **BOISSONS ET NOURRITURE DANS LES CHAMBRES**

Il est interdit, pour des raisons d'hygiène, d'amener dans les chambres de la nourriture, des boissons en provenance de l'extérieur. Tout manquement à cette règle entraînera la facturation d'une somme forfaitaire de quatre-vingt-dix euros (90€) pour la désinfection bactéricide de la chambre.

Nous demandons à notre aimable clientèle de réserver la consommation de boissons alcoolisées ou de bouteilles de vins au bar et au restaurant de l'hôtel. En cas de non-respect de cette règle, un droit de bouchon sera facturé au prix de 10€ par bouteille.

## **ENFANTS**

Il est demandé aux personnes responsables d'enfants de veiller à ce que ceux-ci ne pénètrent pas dans les locaux réservés aux membres du personnel. Les enfants de moins de douze ans ne sont pas autorisés à emprunter les ascenseurs hors de la présence d'un adulte responsable, et l'ascenseur ne saurait être utilisé comme une aire de jeu. Tout incident causé par un enfant engagera la responsabilité de l'adulte responsable. L'adulte responsable s'engage à régler toute commande passée par l'enfant placé sous sa responsabilité.

Les Enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés dans la salle de fitness et SPA sans l'accompagnement d'un adulte.

## **ASSURANCE**

L'hôtel souscrit et maintient en état de validité une assurance de Responsabilité Civile, garantissant les dommages corporels et matériels survenant aux clients du fait de son exploitation, et ce pendant toute la durée du séjour. Il est conseillé aux clients de souscrire toute autre assurance nécessaire à leur couverture personnelle, avant, pendant et après leur séjour. Les assurances « Neige » peuvent être souscrites lors de l'achat du forfait, ou auprès des caisses des Remontées Mécaniques.

## **CLAUSE DE RESILIATION**

Le contrat de réservation pourra être résilié de plein droit par l'hôtel, sans que cela puisse donner lieu à un versement de dommages et intérêts au client, en cas d'événement constitutif de force majeure, ou en cas d'impossibilité d'exploitation de l'hôtel conformément aux normes hôtelières communément admises pour une cause non imputable à l'hôtel, notamment en cas de retard d'ouverture ou de non ouverture de la station (catastrophe naturelle, route fermée). Si l'hôtel fait usage de cette clause de résiliation, il procédera au remboursement simple des sommes perçues à titre d'arrhes, sans majoration.

## **GRIVELERIE**

La grivèlerie est le fait par une personne qui sait être dans l'impossibilité absolue de payer ou qui est déterminée à ne pas payer :

1. De se faire servir des boissons ou des aliments dans un établissement vendant des boissons ou des aliments ;
2. De se faire attribuer et d'occuper effectivement une ou plusieurs chambres dans un établissement louant des chambres, lorsque l'occupation n'a pas excédé dix jours ;
3. De se faire servir des carburants ou lubrifiants dont elle fait remplir tout ou partie des réservoirs d'un véhicule par des professionnels de la distribution ;
4. De se faire transporter en taxi ou en voiture de place.

La grivèlerie est punie de six mois d'emprisonnement et de sept mille cinq cents euros (7500€) d'amende.

## **TRAITEMENT DES INFORMATIONS NOMINATIVES**

L'Hôtel La Pomme de Pin et son exploitant la société Management Plus Hotels Limited disposent de traitements informatiques destinées à gérer ses fichiers clients et les réservations uniquement.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Mr le Directeur - Hôtel La Pomme de Pin – Les Chenus 73120 Courchevel 1850 ou par email [pommedepin@manplus.com](mailto:pommedepin@manplus.com)

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

## **TRAITEMENT DE RECLAMATIONS, LITIGES ET ELECTION DE DOMICILE**

En confirmant sa réservation, le client s'engage à accepter les conditions de vente ainsi que le règlement intérieur de l'hôtel. Si des infractions ou des dégradations sont constatées après le départ, le montant des compensations sera débité sur la carte bancaire du client concerné.

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'hôtel La Pomme de Pin. Tout différent concernant l'interprétation ou l'exécution du contrat et qui n'aurait pu faire l'objet d'un règlement à l'amiable sera porté devant le Tribunal de Commerce d'Albertville.